Villeurbanne

Suppression de postes d'Atsem remplaçante : une fragilisation qui inquiète

Le syndicat FO demande à la ville de renoncer à la baisse annoncée de 22 % des effectifs d'Atsem remplaçantes sur les maternelles de la commune.

uit postes d'Atsem remplaçantes vont être supprimés en 2024 à Villeurbanne. Une nouvelle qui a attendu la

Une nouvelle qui a attendu la fin de la trève des confiseurs pour être diffusée auprès des directrices et directeurs des écoles maternelles de la commune. Le mail envoyé par la direction de l'éducation de Villeurbanne a vite fait d'être ébruité. Ce dimanche 15 janvier, Force ouvrière s'est ainsi fendue d'un communiqué réclamant tout bonnement que la Ville renonce à son projet voire recrute plutôt.

« La Ville peut faire face »

« Le nombre d'Atsem remplaçantes passerait donc de 36 à 28 » déplore le document envoyé à notre rédaction où FO laisse aussi planer la perspective d'une « mobilisation » plus large si ces revendications n'étaient pas entendues.

« Avec 28 postes, , la Ville peut faire face à une absence par école en moyenne. Il y a 230 classes de



Frédéric Arsane, secrétaire général de l'union locale FO de Villeurbanne. Photo Cyrille Seux

maternelle à Villeurbanne, réparties dans 28 écoles. Pour accompagner leur fonctionnement, chaque classe dispose d'I Atsem - à l'exception des 51 classes de grande section dédoublées dans les écoles REP et REP + qui bénéficient d'I Atsem pour 2 classes de 12 élèves chacune, répond la ville de Villeurbanne. Au total, 236 Atsem interviennent donc dans les maternelles de Villeurbanne. 208 sont en poste fixe, affectés à une classe (ou 2 dans le cas des classes dédoublées) et 28 sont des rempla-

« Cela risque de contribuer à la dégradation du service rendu à la population »

Frédéric Arsane, secrétaire général de l'union locale FO de Villeurbanne

çants qui interviennent en cas d'absence du titulaire. »

« Et après, qu'est-ce qu'on ajoute ? »

Contacté ce lundi, Frédéric Arsane, secrétaire général de l'union locale du syndicat, maintient : « Cela risque de contribuer à la dégradation du service rendu à la population. La ville doit renoncer à cette décision. Il faut qu'on puisse maintenir la présence d'une Atsem par classe de maternelle même en cas de maladie comme ça peut arriver. Ces suppressions fragiliseraient ça. Et puis, on commence par huit Atsem remplaçantes et l'exercice budgétaire suivant qu'est-ce qu'on ajoute comme suppression? »

Bref, pour FO il s'agit aussi de

Bref, pour FO il s'agit aussi de démontrer sa vigilance, d'alerter et de montrer les muscles à la Ville. Une stratégie cohérente à l'heure où les communes, confrontées à l'inflation, en particulier des fluides, sont contraintes à des choix quitte à être impopulaire à l'instar de l'augmentation des impôts fonciers. La ville ne cache d'ailleurs pas que ces suppressions en font partie. « Ça ne nous regarde pas, rétorque le syndicaliste. C'est leur boulot de trouver le financement. » Ambiance.

• C.S.

Villeurbanne • Projet de parc public sur l'ancien site ACI : les habitants peuvent donner leur avis



Voilà à quoi pourrait ressembler le futur quartier avec un parc intégré de 2 hectares. Photo Dumétier Design

À Croix-Luizet, l'ancienne usine Auto Châssis International (ACI), délimitée par les rues Alexis-Perroncel, Yvonne, Edouard-Vaillant et du Pérou, fait l'objet d'un projet d'aménagement urbain enga gé par la ville de Villeurbanne, la Métropole de Lyon et l'entreprise BNP Paribas immobilier.

Dans un secteur pauvre en espaces verts, ce site industriel est aujourd'hui l'un des îlots de chaleur majeurs de Villeurbanne. L'arrivée du tramway T6 est l'occasion d'imaginer un nouvel espace végétalisé répondant aux besoins et usages des habitantes et habitants.

À l'horizon 2026, l'ancien site ACI accueillera donc un parc public de 2 hectares. La définition de ce futur espace vert entre le centre-ville et le campus de la Doua avance et la concertation se poursuit. Les habitantes et les habitants pourront exprimer leur avis lors d'un atelier participatif de présentation et d'échanges sur l'avant-projet du parc.

Parmi les thèmes abordés : l'ambiance végétale, les clôtures, les cheminements, les types de jeux et de mobiliers, etc.

Ateliers participatifs: mardi 16 janvier de 18 h 30 à 20 h 30 et samedi 20 janvier de 10 à 12 heures, au Collège Jean-Macé, 23, rue Edouard-Vaillant à Villeurhanne.

Villeurbanne • Pedro et les catrinas : un spectacle haut en couleur

L'association Vovo et Cie sera présente, en chair et en os, au CCVA le l7janvier à 17 h 30 pour sa représentation du spectacle "Pedro et les catrinas" inspiré de la culture mexicaine.

Fondée en 2015, l'association
Vovo et Cie propose des spectacles ayant pour base le jeu
clownesque. La troupe vous
fera voyager à travers une
représentation mélant musique traditionnelle mexicaine,
clowns, échassiers, jonglerie...
et une résurrection de Frida
Kahlo. L'occasion de plonger
en famille dans l'univers euphorisant de la Fête des morts.
CCVA, 234 cours Emile-Zola, à
Villeurbanne. Billetterie:

Linktr.ee/assovovoetcie

Villeurbanne

Les occupantes du CCVA susceptibles d'être expulsées vendredi

Depuis le 8 novembre, une centaine de femmes et enfants occupent la salle de bal du CCVA (Centre culturel et de la vie associative) de Villeurbanne. Après plus de deux mois sur place, elles pourraient être expulsées à partir de ce vendredi 19 janvier.

e tribunal administratif de Lyon a statué en fin de semaine dernière : « Si les intéressés font valoir leur très grande précarité et notamment la présence d'enfants et de femmes enceintes, il résulte de l'instruction que la commune de Villeurbanne a engagé activement avec l'État la mise en place de propositions de relogement qui doivent permettre dès le 1 janvier 2024 la mise à l'abri des personnes »

des personnes. »
Cette solution, c'est un immeuble dans le quartier Cusset, mais de seulement 56 places, lorsqu'on compte une centaine d'occupants dans la salle de bal du CCVA. « Pour les autres, ce seraient des nuits d'hôtel à Belleville, mais on ne sait pas pour combien de jours », déplore une membre de DAL69 (Droit au logement) et du collectif Solidarités entre Femmes à la rue.



Une centaine de personnes occupent la salle de spectacle du CCVA de Villeurbanne depuis le 8 novembre. Photo Vincent Sartorio

« Il y a dès lors lieu, dans ce contexte, de prescrire à tous occupants de leur chef de libérer dans un délai de 8 jours les locaux occupés. Il n'y a pas lieu d'assortir cette injonction d'une astreinte. Faute pour les intéressés d'avoir libéré les lieux, la commune de Villeur banne pourra, au besoin avec le concours de la force publique, procéder d'office à leur expulsion », poursuit le TA. C'ést-à-dire à partir de ce vendredi 19 janvier.

FO soutient les occupantes

L'union locale CGT/FO de Villeurbanne apporte son soutien aux occupantes et au collectif: « Alors que vient d'être adoptée la loi « immigration » qui, sur des dispositions relatives au droit du sol et à l'accès aux prestations sociales est contraire à nos principes républicains, alors que cette loi, dont la

confédération Force Ouvrière demande le retrait, va encore précariser un peu plus les travailleurs migrants, les personnes qui occupent le CCVA depuis le 7 novembre sont sur le point d'être expulsées. L'Union Locale Force Ouvrière de Villeurbanne s'oppose à cette expulsion des familles et demande leur relogement immédiat!»

Vincent Sartorie

4 - 71